



Les voisins d'Essertines fourbissent leurs armes

ÉOLIENNES Les exécutifs de Burtigny et Saint-Oyens ont demandé à leurs habitants leur avis sur le projet de parc éolien. Et ils sont contre.

PAR JOCELYNE.LAURENT@LACOTE.CH

Les deux municipalités de Burtigny et Saint-Oyens ne veulent pas des quatre éoliennes prévues à Essertines-sur-Rolle. Elles se sont rapprochées pour «faire front commun et s'opposer fermement au projet de parc éolien qu'elles considèrent comme démesuré», écrivent-elles dans un communiqué. Après avoir informé leur Conseil respectif de leurs positions, elles ont souhaité prendre le pouls de la population. Un sondage d'opinion a été envoyé aux habitants avec une question simple: «Êtes-vous pour ou contre l'implantation d'un parc éolien (4 éoliennes d'une hauteur de 230m), dans les forêts d'Essertines-sur-Rolle», sachant qu'à Burtigny l'une d'elles sera implantée à la limite territoriale de la commune?



Le projet éolien divise autour d'Essertines-sur-Rolle. En témoigne ce panneau installé au printemps 2022 dans un champ à proximité de la déchetterie partagée avec... Saint-Oyens. ARCHIVES CÉDRIC SANDOZ

La mise à l'enquête n'aura pas lieu en 2024.
 SAMUEL DUFOUR
 SYNDIC D'ESSERTINES-SUR-ROLLE

92,3% de «non» à Saint-Oyens

A Saint-Oyens, sur les 196 bulletins rentrés, 181 (92,3%) étaient contre et 14 pour. La participation s'est élevée à 65,6%. A Burtigny, sur les 132 bulletins rentrés, 76 (57,6%) étaient contre, 22 pour. Taux de participation: 48,87%. «Les résultats de ces sondages sont sans appel et encouragent les municipalités à poursuivre leurs démarches d'opposition à ce projet», esti-

ment les deux exécutifs. Concrètement, qu'est-ce que cela signifie? «Nous allons demander à avoir accès aux éléments techniques du dossier, notamment sur le volet hydrogéologique. L'implantation des éoliennes sur des zones de protection des eaux nous inquiète au premier chef», répond Catherine Lehmann, syndique de Saint-Oyens.

Le projet éolien a, quant à lui, déjà été envoyé au canton pour examen préalable. «Il nous a donné un avis préalable encourageant. Aucun point bloquant n'a été identifié, relève Ulrich Münch, directeur de Vento Ludens, le développeur du projet. Le canton a accepté un grand nombre de nos études et a demandé des informations complémentaires pour certaines autres, une demande a trait au domaine de l'hydrogéologie.»

Dans le détail, cela concerne une éolienne en particulier, prévue derrière les ciberles du stand d'Essertines. Afin de sonder la présence d'eau souterraine, un tube de 20 mètres de profondeur sera installé. Les travaux vont débuter dès le 9 octobre. «Nous resterons attentifs aux résultats des études jusqu'à l'étape de la mise à l'enquête, précise Catherine Lehmann. La décision se prendra au sein de nos municipalités respectives, mais il est probable que l'on s'y opposera.»

A Essertines, c'est le Conseil qui votera

«Je trouve dommage que des municipalités militent de la sorte», réagit Samuel Dufour, syndic d'Essertines-sur-Rolle, membre de la société Essair-Vent à l'origine du projet. Et le chef de l'exécutif de préciser:

«En tant qu'élu communal ou cantonal, on doit essayer de trouver des solutions pour toute la société. Essair-Vent souhaite contribuer à la production d'énergie électrique dans notre coin de pays. Chacun doit faire sa part, en acceptant certains inconvénients près de chez soi, le contraire me semble un peu égoïste.»

Les études complémentaires vont décaler le planning d'au moins un an. «La mise à l'enquête n'aura pas lieu en 2024», assure le syndic. Du côté d'Essertines-sur-Rolle, on ne prévoit pas de sonder la population. La Municipalité a toujours affirmé qu'un vote serait organisé. Cela sera au Conseil général de se déterminer sur le projet de parc éolien, via l'approbation du Plan partiel d'affectation. Chaque citoyen sera invité à s'assumer à cette occasion.